

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 16 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LEVEDER Adeline ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GOASDOUE Gérard ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; LE SAULNIER Brigitte ; OLLIVRO Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; TOMYN Jérémy.

**Administrateurs absents :**

HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; PETIT-LECLERC Françoise.

**Administrateur absent ayant donné pouvoir :** Néant

En exercice : **25**  
Présents : **13**  
Absents : **12**  
Représenté : **00**

Date d'envoi des convocations : **mercredi 8 novembre 2023.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

<b>DEL-2023-11-54</b>	<b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION</b>
<b>BUDGET EHPAD - DECISION MODIFICATIVE N° 1/2023</b>	

Considérant que des modifications budgétaires sont nécessaires, afin de régulariser des dépenses de fonctionnement, le Conseil d'Administration aura à se prononcer sur une modification du budget de l'EHPAD.

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur une modification du Budget EHPAD conformément au tableau ci-dessous :

	chapitre	articles	libellé	BP 2023	Réalisé au 24/10/23	Solde au 24/10/23	Augmentation des Charges	Augmentation Recette	Nouveau Solde	
DEPENSES	G1	CH 011	6063	Alimentation	250 000€	208 700.55 €	41 299.45€	15 000 €	56 299.45€	
	G2	CH 012		Rémunérations	2 316 600€	1 971 369.94€	345 230.06€	101 667 €	446 897.06€	
	G3	CH 016	61681	Assurances Statutaires	126 000€	108 001.35 €	16998.65€	15 000 €	31 998.65€	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>							<b>131 667 €</b>		
RECETTES	CH 017	735111	Forfait soins ARS notif 2023	1 116 552€	969 340€	147 212€		46 600€	193 812€	
		735311	Usagers part Hébergement	1 250 000€	1 093 226.62€	156 773.38 €		68 400€	225173.38€	
	CH 019	7815	Reprise sur provision					16 667€	16 667€	
<b>TOTAL RECETTES</b>								<b>131 667 €</b>		
<b>EQUILIBRE DES SECTIONS DEPENSES / RECETTES</b>								<b>131 667 €</b>	<b>131 667 €</b>	

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

APPROUVE les décisions modificatives prises dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
 La Vice-Présidente,

